

GRANT THORNTON AUDIT SERVICES
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Au capital de 57.803 euros
Siège social : 29 rue du Pont - 92200 Neuilly-sur-Seine
412 029 357 RCS Nanterre

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES RÉOLUTIONS DES ASSOCIÉS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2026

[...]

DEUXIÈME RÉOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée, décide d'affecter le bénéfice net comptable pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 tel que ressortant des Comptes, soit la somme de 79.378,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice distribuable	79.378,65 €
Augmenté d'une somme de	411.120,40 €
prélevée sur le compte « <i>Report à nouveau</i> »	
Soit la somme de	490.499,05 €
Au compte « <i>Autres réserves</i> »	490.499,05 €

L'Assemblée prend acte, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30/09/2025	[...]	[...]	[...]
30/09/2024	[...]	[...]	[...]
30/09/2023	[...]	[...]	[...]

Cette Résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents, ou représentés.

[...]

CINQUIÈME RÉOLUTION
Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte pour effectuer les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi et les règlements.

Cette Résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des Associés présents, ou représentés.

[...]

Extrait certifié conforme à l'original par le Président.

Signé par :
ADAM NICOL
A20E9F34F2B141D...

GRANT THORNTON & ASSOCIES
Représentée par Monsieur Adam Nicol
Président

GRANT THORNTON AUDIT SERVICES

Société par actions simplifiée d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes

Au capital de 57.803 euros

Siège social : 29 rue du Pont - 92200 Neuilly-sur-Seine

412 029 357 RCS Nanterre

(la « **Société** »)

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2025

Certifiés sincères et véritables par le représentant légal

Signé par :

ADAM NICOL

A20E9E34E2B141D

Pour la société Grant Thornton & Associés

Monsieur Adam Nicol

Président

Bilan Actif

	31/12/2025			30/09/2025
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net (3 mois)	Net (12 mois)
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avance et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
<i>Total stocks et en-cours</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	125		125	125
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	886 970	75 964	811 006	360 706
Autres créances	280 392		280 392	910 691
Charges constatées d'avance	38		38	775
<i>Total créances</i>	1 167 400	75 964	1 091 436	1 272 172
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
<i>Total valeurs mobilières de placement</i>				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	45 880		45 880	152 942
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 213 405	75 964	1 137 441	1 425 239
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DEL'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 213 405	75 964	1 137 441	1 425 239

Bilan Passif

	31/12/2025	30/09/2025
Capital	57 803	57 803
Dont versé :		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	5 780	5 780
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	411 120	343 959
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	79 379	67 161
<i>Total situation nette</i>	<i>554 082</i>	<i>474 704</i>
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	554 082	474 704
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	172	340
Emprunts et dettes financières diverses (2)		25 816
Instruments financiers à terme		
<i>Total dettes financières</i>	<i>172</i>	<i>26 156</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 867	373 034
Dettes fiscales et sociales	293 122	388 851
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>352 989</i>	<i>761 885</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 392	4 443
<i>Total dettes diverses</i>	<i>52 392</i>	<i>4 443</i>
Produits constatés d'avance	177 805	158 051
TOTAL DES DETTES (1) (III)	583 358	950 535
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 137 441	1 425 239

Compte de résultat

	31/12/2025 (3 mois)	30/09/2025 (12 mois)
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	923 943	3 015 561
Montant net du chiffre d'affaires	923 943	3 015 561
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		7 099
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	923 943	3 022 660
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	568 788	1 644 198
<i>Total charges externes</i>	<i>568 788</i>	<i>1 644 198</i>
Impôts, taxes et versements assimilés	3 467	11 863
Charges de personnel		
Salaires	166 293	848 999
Cotisations sociales	77 760	387 309
<i>Total charges de personnel</i>	<i>244 053</i>	<i>1 236 308</i>
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations - dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations - dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant - dotations aux dépréciations	5 400	42 795
Dotations aux provisions		
<i>Total dotations d'exploitation</i>	<i>5 400</i>	<i>42 795</i>
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	-5	519
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	821 703	2 935 682
RESULTAT D'EXPLOITATION	102 240	86 979

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2025 (3 mois)	30/09/2025 (12 mois)
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	4 351	16 285
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 351	16 285
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	4 351	16 285
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	106 591	103 263
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)	636	10 286
Impôts sur les bénéfices (X)	26 576	25 816
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)	928 294	3 038 945
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	848 915	2 971 784
BENEFICE OU PERTE	79 379	67 161

(2) Dont produits concernant les entités liées

4 351

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Faits marquants

Le Groupe a décidé de modifier sa date de clôture afin de l'aligner sur l'année civile. Dans ce cadre, les comptes au 31/12/2025 correspondent à un arrêté portant sur une période de trois mois, marquant la transition vers un exercice social calé sur l'année civile.

Le 28 octobre 2025, le Groupe a finalisé son intégration à la plateforme GT Advisors. Il s'agit de notre plateforme internationale et pluridisciplinaire d'audit et de conseil. La plateforme est supportée par New Mountain Capital.

L'exercice clos au 31 décembre 2025 s'est déroulé dans un environnement international marqué par des tensions géopolitiques persistantes, notamment liées aux conflits en Ukraine et au Proche-Orient.

La société ne constate pas d'impacts directs significatifs, n'intervenant pas sur les marchés concernés.

Evènements post clôture

La guerre en Iran, débutée le 28 février 2026, et les variations des droits de douane à la suite de l'arrêt de la Cour suprême des États Unis du 20 février 2026 n'auront pas un impact sur les comptes 2026. La société n'est pas exposée directement du fait de son activité, les impacts seront indirects mais pas mesurable à ce stade.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRANT THORNTON AUDIT SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 137 441 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 79 379 euros.

L'exercice a une durée de 3 mois, recouvrant la période du 01/10/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022. La première application obligatoire de ce dernier règlement concerne les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements de méthode

L'application prospective du nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable applicable à partir du 1^{er} janvier 2025 dont les principaux impacts sont :

- La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel. Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscale.
- La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature, soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charges.
- Nouvelle présentation des informations dans l'annexe comptable qui introduit des modèles de tableaux obligatoires.
- Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été regroupées sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours sont à regrouper avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés selon les modalités suivantes :
 - Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la colonne comparative N-1 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
 - Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier.
 - Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans le poste « Produits exceptionnels ».

Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans emporter de retraitements de l'exercice précédent.

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 30-09-2025 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative, on a notamment :

Les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;

La ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;

Les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;

Les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions enregistrées en conformité avec le règlement ANC n°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains. Elles comprennent notamment : les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

Engagement de retraite

Le montant des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite fait l'objet d'une provision pour charges le cas échéant sous déduction des sommes versées à un fonds collectif de réserve.

Le calcul du montant des engagements prend en compte :

- Les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré,
- L'éventualité d'un départ à la retraite à 64 ans,
- La table de mortalité INSEE 2012/2016,
- Un taux de turn over déterminé par tranche d'âge,
- La probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite.

Ce calcul fait l'objet d'une actualisation au taux de 3.66% au 31/12/2025.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 167 400 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Total actif immobilisé			
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	91 156	91 156	
Autres créances clients	795 814	795 814	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	207	207	
Impôts sur les bénéfices	114 412	114 412	
Taxe sur la valeur ajoutée	105 785	105 785	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	59 988	59 988	
Débiteurs divers			
Total actif circulant	1 167 362	1 167 362	
Charges constatées d'avance	38	38	
TOTAL DES CREANCES	1 167 400	1 167 400	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	31/12/2025
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Total immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	173 277
Autres créances	
Total créances	173 277
Disponibilités et divers	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total disponibilités et divers	
Autres	
Total autres	
TOTAL	173 277

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 01/10/2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Total au 31/12/2025
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'exercice	Reprises de l'exercice	
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	70 564	5 400				75 964
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	70 564	5 400				75 964

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 57 803 Euro décomposé en 57 803 titres d'une valeur nominale de 1 Euro.

	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	57 803			57 803	1
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	57 803			57 803	

Affectation du résultat

	Montant
Report à nouveau de l'exercice	343 959
Résultat de l'exercice	67 161
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	411 120
AFFECTATIONS	
Réserve légale	
Autres réserves :	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	411 120
TOTAL	411 120

Tableau de variation des capitaux propres

	01/10/20255	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2025
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	57 803						57 803
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	5 780						5 780
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	343 959			67 161			411 120
Résultat de l'exercice	67 161			(67 161)		79 379	79 379
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	474 704					79 379	554 082

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit				
à un an maxi	172	172		
à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	59 867	59 867		
Personnel et comptes rattachés	58 569	58 569		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 399	75 399		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	147 839	147 839		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 316	11 316		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	52 392	52 392		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	177 805	177 805		
TOTAL DES DETTES	583 358	583 358		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

Charges à payer

	31/12/2025
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	172
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Total dettes financières	172
Dettes d'exploitation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 687
Dettes fiscales et sociales	85 438
Total dettes d'exploitation	145 125
Dettes diverses	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total dettes diverses	
Autres	
Total autres dettes	
TOTAL	145 297

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	31/12/2025
Charges d'exploitation :	
Charges constatées d'avance	38
Total	38
Charges financières :	
Total	
Charges exceptionnelles :	
Total	
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	38

Produits constatés d'avance

	31/12/2025
Produits d'exploitation :	
Produits constatés d'avance clients	177 805
Total	177 805
Produits financiers :	
Total	
Produits exceptionnels :	
Total	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	177 805

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	31/12/2025		
	France	Export	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	903 229		903 229
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	20 714		20 714
TOTAL	923 943		923 943

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	79 379
+ Impôts sur les bénéfices	26 576
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	636
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	106 591
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	106 591

Ventilation de l'impôt

	31/12/2025				
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	106 591		106 591	26 576	80 015
Résultat exceptionnel					
Résultat comptable (ss participation)	106 591		106 591	26 576	80 015
Résultat intégration fiscale					
Participation des salariés (-)	636		636		636
Créances d'impôt (+)					
Total avant impôt	105 955		105 955	26 576	79 379
Autres					
Total autres					
	105 955		105 955	26 576	79 379

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/10/2024 la société Grant Thornton Audit Services est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société Grant Thornton & Associés est la tête de groupe d'intégration fiscale.

Le groupe fiscal est composé pour l'exercice du 01/10/2025 au 31/12/2025 de :

- Grant Thornton & Associés (tête de groupe)
- Grant Thornton
- IGEC
- AEG Finances
- Tuillet Audit
- Grant Thornton Conseil
- Grant Thornton Audit
- Primum Non Nocere
- Finexsi Audit
- Grant Thornton Executive

Selon la convention, le bénéfice d'impôt lié à l'intégration fiscale (correspondant à la différence entre l'impôt payé par le groupe et la somme des impôts individuels) est imputable à la société Grant Thornton & Associés, société tête de groupe. Une économie d'impôt peut être constatée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires.

L'impôt se présente comme suit :

Impôt sur les sociétés du groupe fiscal au titre de l'exercice : 58 441 Euro

Intégration fiscale – produit : 108 722 Euro

Résultat fiscal de la société en l'absence d'intégration fiscale : 106 591 Euro

Impôt de la société en l'absence d'intégration fiscale : 26 648 Euro

Crédits d'impôts transmis à la tête de groupe : 72 Euro

A compter du 1^{er} janvier 2026, la société tête de groupe sera :

TURBO ASCENT BUYER

29 rue du Pont

92200 Neuilly-Sur-Seine

SIREN 992 208 983

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

	Effectif
	31/12/2025
Cadres	10
Agents de maîtrise	
Employés et techniciens	
<u>Autres :</u>	
Total	10

Compte Personnel de Formation

Le compte personnel de formation (CPF) permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Le CPF s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF) le 1er janvier 2015, avec reprise des droits acquis sur ce dernier.

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GRANT THORNTON ET ASSOCIES

Forme : SAS

SIREN : 440726289

Au capital de : 27 574 940 Euro

Adresse du siège social :

29 Rue du Pont

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

GRANT THORNTON AUDIT SERVICES
29, rue du Pont
92200 NEUILLY-SUR SEINE

COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2025

GRANT THORNTON AUDIT SERVICES

29, rue du Pont
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

RELATIF A L'EXERCICE DE TROIS MOIS CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'assemblée générale de la société GRANT THORNTON AUDIT SERVICES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GRANT THORNTON AUDIT SERVICES relatifs à l'exercice de 3 mois clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » au paragraphe « Changements de méthode » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application de la nouvelle réglementation

du plan comptable (règlement ANC n°2022-06) et ses incidences de comptabilisation et de présentation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans

toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 19 juin 2026



Le Commissaire aux Comptes
SOFRACO
Karen GRANGEON

Bilan Actif

	31/12/2025			30/09/2025
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net (3 mois)	Net (12 mois)
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avance et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
<i>Total stocks et en-cours</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	125		125	125
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	886 970	75 964	811 006	360 706
Autres créances	280 392		280 392	910 691
Charges constatées d'avance	38		38	775
<i>Total créances</i>	1 167 400	75 964	1 091 436	1 272 172
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
<i>Total valeurs mobilières de placement</i>				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	45 880		45 880	152 942
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 213 405	75 964	1 137 441	1 425 239
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DEL'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	1 213 405	75 964	1 137 441	1 425 239

Bilan Passif

	31/12/2025	30/09/2025
Capital	57 803	57 803
Dont versé :		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	5 780	5 780
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	411 120	343 959
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	79 379	67 161
<i>Total situation nette</i>	<i>554 082</i>	<i>474 704</i>
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	554 082	474 704
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	172	340
Emprunts et dettes financières diverses (2)		25 816
Instruments financiers à terme		
<i>Total dettes financières</i>	<i>172</i>	<i>26 156</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 867	373 034
Dettes fiscales et sociales	293 122	388 851
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>352 989</i>	<i>761 885</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 392	4 443
<i>Total dettes diverses</i>	<i>52 392</i>	<i>4 443</i>
Produits constatés d'avance	177 805	158 051
TOTAL DES DETTES (1) (III)	583 358	950 535
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 137 441	1 425 239

Compte de résultat

	31/12/2025 (3 mois)	30/09/2025 (12 mois)
Produits d'exploitation		
Vente de marchandises		
Production vendue	923 943	3 015 561
Montant net du chiffre d'affaires	923 943	3 015 561
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		7 099
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	923 943	3 022 660
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (1)	568 788	1 644 198
<i>Total charges externes</i>	<i>568 788</i>	<i>1 644 198</i>
Impôts, taxes et versements assimilés	3 467	11 863
Charges de personnel		
Salaires	166 293	848 999
Cotisations sociales	77 760	387 309
<i>Total charges de personnel</i>	<i>244 053</i>	<i>1 236 308</i>
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations - dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations - dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant - dotations aux dépréciations	5 400	42 795
Dotations aux provisions		
<i>Total dotations d'exploitation</i>	<i>5 400</i>	<i>42 795</i>
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	-5	519
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	821 703	2 935 682
RESULTAT D'EXPLOITATION	102 240	86 979

Compte de résultat (Suite)

	31/12/2025 (3 mois)	30/09/2025 (12 mois)
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	4 351	16 285
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 351	16 285
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	4 351	16 285
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	106 591	103 263
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)	636	10 286
Impôts sur les bénéfices (X)	26 576	25 816
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VII)	928 294	3 038 945
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	848 915	2 971 784
BENEFICE OU PERTE	79 379	67 161

(2) Dont produits concernant les entités liées

4 351

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Faits marquants

Le Groupe a décidé de modifier sa date de clôture afin de l'aligner sur l'année civile. Dans ce cadre, les comptes au 31/12/2025 correspondent à un arrêté portant sur une période de trois mois, marquant la transition vers un exercice social calé sur l'année civile.

Le 28 octobre 2025, le Groupe a finalisé son intégration à la plateforme GT Advisors. Il s'agit de notre plateforme internationale et pluridisciplinaire d'audit et de conseil. La plateforme est supportée par New Mountain Capital.

L'exercice clos au 31 décembre 2025 s'est déroulé dans un environnement international marqué par des tensions géopolitiques persistantes, notamment liées aux conflits en Ukraine et au Proche-Orient.

La société ne constate pas d'impacts directs significatifs, n'intervenant pas sur les marchés concernés.

Evènements post clôture

La guerre en Iran, débutée le 28 février 2026, et les variations des droits de douane à la suite de l'arrêt de la Cour suprême des États Unis du 20 février 2026 n'auront pas un impact sur les comptes 2026. La société n'est pas exposée directement du fait de son activité, les impacts seront indirects mais pas mesurable à ce stade.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GRANT THORNTON AUDIT SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 137 441 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 79 379 euros.

L'exercice a une durée de 3 mois, recouvrant la période du 01/10/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022. La première application obligatoire de ce dernier règlement concerne les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2025.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements de méthode

L'application prospective du nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable applicable à partir du 1^{er} janvier 2025 dont les principaux impacts sont :

- La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel. Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscale.
- La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature, soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charges.
- Nouvelle présentation des informations dans l'annexe comptable qui introduit des modèles de tableaux obligatoires.
- Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été regroupées sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours sont à regrouper avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés selon les modalités suivantes :
 - Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la colonne comparative N-1 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
 - Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier.
 - Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans le poste « Produits exceptionnels ».

Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans emporter de retraitement de l'exercice précédent.

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 30-09-2025 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative, on a notamment :

Les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;

La ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;

Les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;

Les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions enregistrées en conformité avec le règlement ANC n°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains. Elles comprennent notamment : les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

Engagement de retraite

Le montant des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite fait l'objet d'une provision pour charges le cas échéant sous déduction des sommes versées à un fonds collectif de réserve.

Le calcul du montant des engagements prend en compte :

- Les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré,
- L'éventualité d'un départ à la retraite à 64 ans,
- La table de mortalité INSEE 2012/2016,
- Un taux de turn over déterminé par tranche d'âge,
- La probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite.

Ce calcul fait l'objet d'une actualisation au taux de 3.66% au 31/12/2025.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 167 400 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Total actif immobilisé			
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	91 156	91 156	
Autres créances clients	795 814	795 814	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	207	207	
Impôts sur les bénéfices	114 412	114 412	
Taxe sur la valeur ajoutée	105 785	105 785	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	59 988	59 988	
Débiteurs divers			
Total actif circulant	1 167 362	1 167 362	
Charges constatées d'avance	38	38	
TOTAL DES CREANCES	1 167 400	1 167 400	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	31/12/2025
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Total immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	173 277
Autres créances	
Total créances	173 277
Disponibilités et divers	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total disponibilités et divers	
Autres	
Total autres	
TOTAL	173 277

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 01/10/2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Total au 31/12/2025
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'exercice	Reprises de l'exercice	
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	70 564	5 400				75 964
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	70 564	5 400				75 964

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 57 803 Euro décomposé en 57 803 titres d'une valeur nominale de 1 Euro.

	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	57 803			57 803	1
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	57 803			57 803	

Affectation du résultat

	Montant
Report à nouveau de l'exercice	343 959
Résultat de l'exercice	67 161
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	411 120
AFFECTATIONS	
Réserve légale	
Autres réserves :	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	411 120
TOTAL	411 120

Tableau de variation des capitaux propres

	01/10/20255	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2025
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	57 803						57 803
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	5 780						5 780
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	343 959			67 161			411 120
Résultat de l'exercice	67 161			(67 161)		79 379	79 379
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	474 704					79 379	554 082

Dettes**Etat des dettes**

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit				
à un an maxi	172	172		
à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	59 867	59 867		
Personnel et comptes rattachés	58 569	58 569		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 399	75 399		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	147 839	147 839		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 316	11 316		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	52 392	52 392		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	177 805	177 805		
TOTAL DES DETTES	583 358	583 358		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés				

Charges à payer

	31/12/2025
Dettes financières	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	172
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Total dettes financières	172
Dettes d'exploitation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 687
Dettes fiscales et sociales	85 438
Total dettes d'exploitation	145 125
Dettes diverses	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total dettes diverses	
Autres	
Total autres dettes	
TOTAL	145 297

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	31/12/2025
Charges d'exploitation :	
Charges constatées d'avance	38
Total	38
Charges financières :	
Total	
Charges exceptionnelles :	
Total	
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	38

Produits constatés d'avance

	31/12/2025
Produits d'exploitation :	
Produits constatés d'avance clients	177 805
Total	177 805
Produits financiers :	
Total	
Produits exceptionnels :	
Total	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	177 805

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	31/12/2025		
	France	Export	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	903 229		903 229
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	20 714		20 714
TOTAL	923 943		923 943

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	79 379
+ Impôts sur les bénéfices	26 576
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	636
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	106 591
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	106 591

Ventilation de l'impôt

	31/12/2025				
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	106 591		106 591	26 576	80 015
Résultat exceptionnel					
Résultat comptable (ss participation)	106 591		106 591	26 576	80 015
Résultat intégration fiscale					
Participation des salariés (-)	636		636		636
Créances d'impôt (+)					
Total avant impôt	105 955		105 955	26 576	79 379
Autres					
Total autres					
	105 955		105 955	26 576	79 379

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/10/2024 la société Grant Thornton Audit Services est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La société Grant Thornton & Associés est la tête de groupe d'intégration fiscale.

Le groupe fiscal est composé pour l'exercice du 01/10/2025 au 31/12/2025 de :

- Grant Thornton & Associés (tête de groupe)
- Grant Thornton
- IGEC
- AEG Finances
- Tuillet Audit
- Grant Thornton Conseil
- Grant Thornton Audit
- Primum Non Nocere
- Finexsi Audit
- Grant Thornton Executive

Selon la convention, le bénéfice d'impôt lié à l'intégration fiscale (correspondant à la différence entre l'impôt payé par le groupe et la somme des impôts individuels) est imputable à la société Grant Thornton & Associés, société tête de groupe. Une économie d'impôt peut être constatée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires.

L'impôt se présente comme suit :

Impôt sur les sociétés du groupe fiscal au titre de l'exercice : 58 441 Euro

Intégration fiscale – produit : 108 722 Euro

Résultat fiscal de la société en l'absence d'intégration fiscale : 106 591 Euro

Impôt de la société en l'absence d'intégration fiscale : 26 648 Euro

Crédits d'impôts transmis à la tête de groupe : 72 Euro

A compter du 1^{er} janvier 2026, la société tête de groupe sera :

TURBO ASCENT BUYER

29 rue du Pont

92200 Neuilly-Sur-Seine

SIREN 992 208 983

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

	Effectif
	31/12/2025
Cadres	10
Agents de maîtrise	
Employés et techniciens	
<u>Autres :</u>	
Total	10

Compte Personnel de Formation

Le compte personnel de formation (CPF) permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Le CPF s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF) le 1er janvier 2015, avec reprise des droits acquis sur ce dernier.

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GRANT THORNTON ET ASSOCIES

Forme : SAS

SIREN : 440726289

Au capital de : 27 574 940 Euro

Adresse du siège social :

29 Rue du Pont

92200 NEUILLY-SUR-SEINE